



Le Petit Pradinois

Bulletin Municipal

N° 38

JANVIER 2025

MAIRIE PRADINES

📍 16 place Mairie

☎ 04 77 62 81 95

🌐 mairie.pradines@copler.fr

Bibliothèque

Heures d'ouverture :
lundi de 10h00 à 11h30
mardi de 13h30 à 15h30
vendredi de 16h30 à 18h00
Inscription : 6 € par famille
par an

Salle des Fêtes

Les tarifs et le
règlement sont à
consulter à la mairie.

Cabinet Infirmier

Angélique Minois
Anne-Claire Mercier
06 08 83 71 14

MAIRIE

06 77 62 81 95

mairie.pradines@copler.fr

Heures d'ouverture :

lundi de 13h30 à 17h00
mardi et jeudi de 15h00 à 17h00
vendredi de 13h30 à 16h30
samedi de 8h30 à 11h30 (2ème et 4ème de chaque mois)

Animaux

Urgence Vétérinaire
118 510
SPA 04 77 70 73 59

Sécurité

Pompiers 18
SAMU 15
Centre Hospitalier Roanne
04 77 44 30 00
Centre Antipoison (Lyon)
04 72 11 69 11

Services Publics

Centre Impôts Roanne
04 77 44 01 02
Trésor Public Roanne 04
77 71 44 65
CPAM 36 46
MSA 04 77 91 55 54
Pôle Emploi 39 49

Le mot du maire



Chères pradinoises, chers pradinois,

Alors que l'année 2025 s'ouvre devant nous, je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal et en mon nom propre, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches. Ensemble continuons à faire de notre commune un lieu de vie où il fait bon vivre, un espace d'entraide et de solidarité.

L'année écoulée a été riche en initiatives et réalisations pour notre commune. Avec l'équipe du conseil municipal nous avons essayé de répondre aux besoins des habitants. Je suis fier de vous présenter deux projets majeurs en direction des familles, achevés en 2024.

L'ouverture d'un centre de loisirs qui accueille les enfants chaque mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires. Ce nouvel équipement permettra aux familles de concilier vie professionnelle et personnelle tout en offrant aux jeunes un espace de découverte, de créativité et de partage.

Dans la même dynamique nous avons inauguré une Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.). Ce lieu dédié à la petite enfance offrira un accueil de qualité

pour les tout-petits dans un cadre chaleureux et sécurisé. Ce projet répond à une attente forte des familles et renforce l'attractivité de notre commune.

Ces réalisations n'auraient pas vu le jour sans l'engagement précieux de nos partenaires que je remercie : la Copler, le Département, la Région et l'Etat.

En parallèle, les associations ont su maintenir leur dynamisme grâce à l'engagement de leurs bénévoles qui, par leur énergie et leur dévouement, animent et enrichissent régulièrement notre commune.

Je tiens également à saluer le travail de l'ensemble du personnel communal dont le dévouement et la compétence permettent à ces projets de prendre vie.

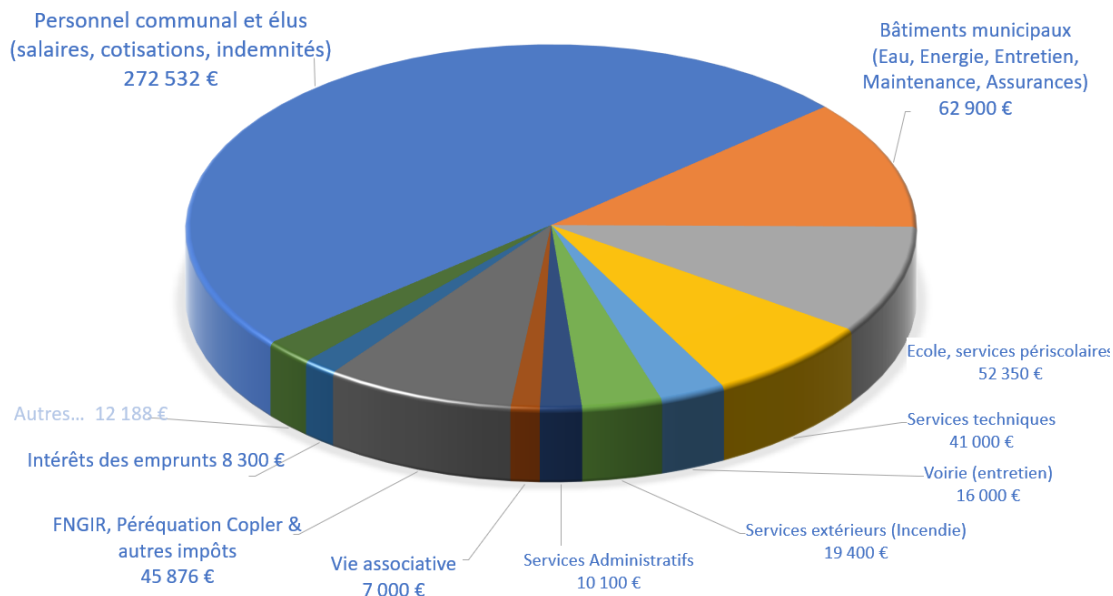
En 2025, nous continuerons à avancer ensemble en portant d'autres projets pour Pradines et ses habitants. Vos idées, vos remarques et votre participation restent au cœur de notre action.

Je vous souhaite à toutes et tous, une année 2025 placée sous le signe de la sérénité, du partage et de la réussite collective.

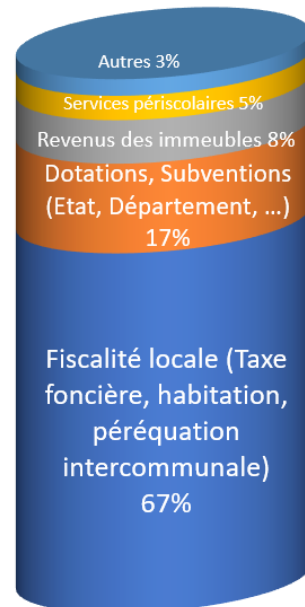
Avec toute mon amitié.

Le Maire

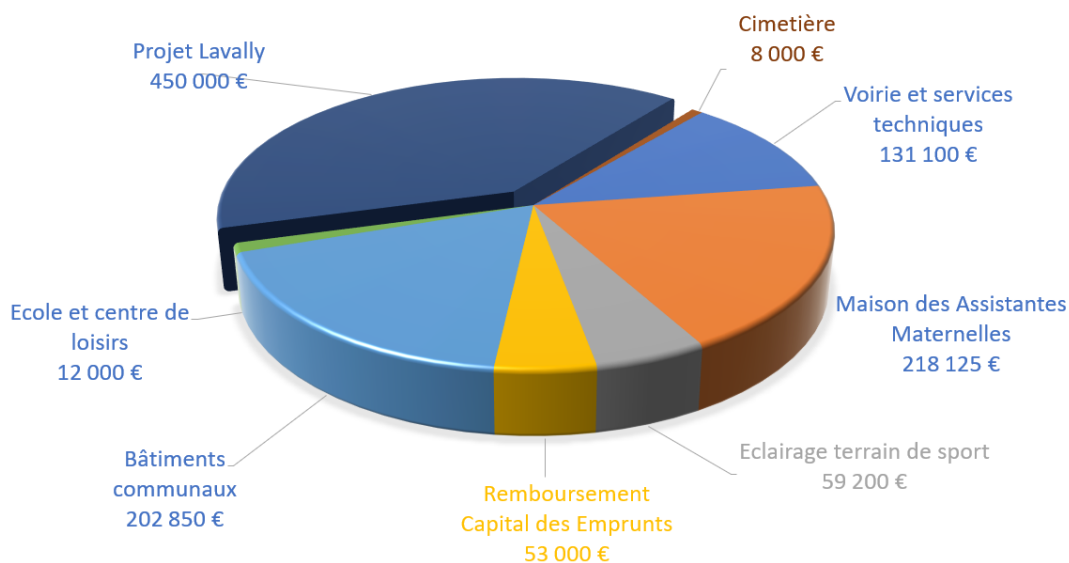
Fonctionnement 2024



Ressources



Investissements 2024



Financement



Les infos de la commune...

Local pour les associations

Un aménagement de local attendu.

Un espace fermé pour la pétanque Pradinoise avec la pose de volets roulants et la fabrication d'un bar a été réalisé.

Cette association peut maintenant se réunir dans son local pour recevoir les équipes adverses, ses réunions etc...

Cette structure est mise à disposition de tous. Ce lieu n'est pas privatisé. Toutes les associations se retrou-

vent souvent sur cette place et pourront bénéficier de cette installation.

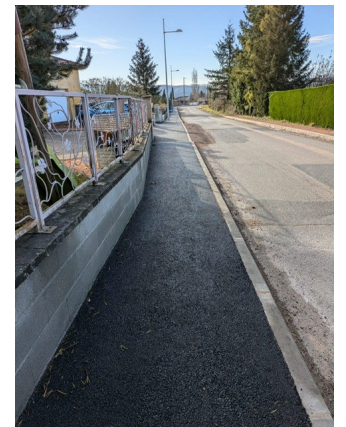
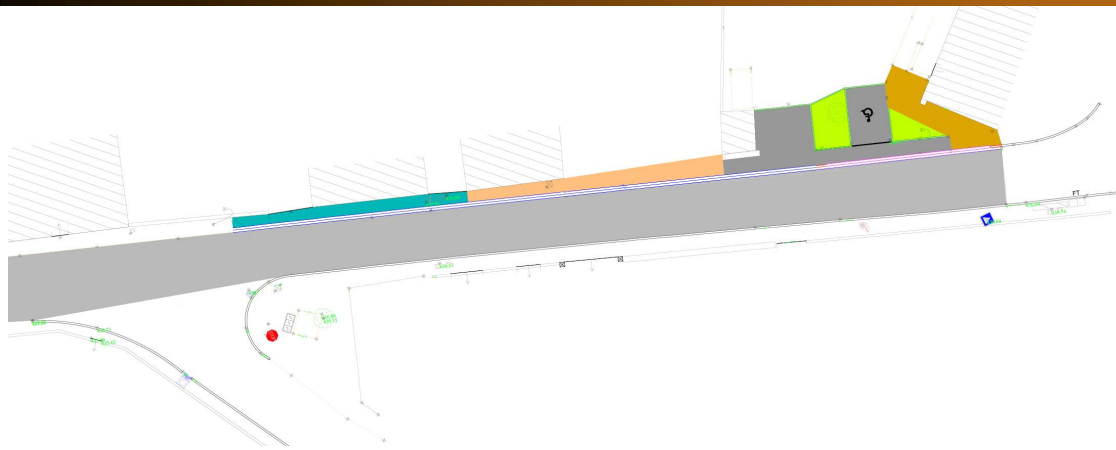
La municipalité a financé le bois et les volets.

Alain Linois et Didier Vinet ont su porter le projet avec brio et s'entourer de bénévoles pour cette réalisation.

L'esprit associatif de notre village est encore à l'honneur.



Voirie



Cette année, la voirie a été réalisée par Herman TP pour le délimitation d'accotements et l'entreprise Eurovia pour la pose d'enrobé à chaud. Donc 650 mètres Chemin du bois Féchet au tarif de 30 199€, 70 mètres rue de la Mairie pour 8 760€ et 100 mètres route de la Voisinée incluant le carrefour avec le Chemin de l'Abbaye pour 8 152€, soit au total 47 111€, à déduire une subvention de 22 017€ attribuée par le département.

Dans le cadre des Amendes de Police 2024, le département nous a attribué 19 992€ pour la création d'un trottoir le long de la RD45, sur l'accotement de la Route de Boisset, en prolongement de la haie de lau-

riers et jusqu'à la Rue du Marronnier.

En complément, le conseil municipal a acté un aménagement Rue de la Mairie par la création d'un quai bus et d'un trottoir. Ces travaux s'ajoutent au projet 2023, ils sont réalisés par l'entreprise Eric Page pour la pose de bordures, soit 300 mètres de trottoir, l'entreprise Alexandre Vieilly pour le béton désactivé et l'entreprise Eurovia pour le reste des travaux. Le montant global estimé pour ces deux années s'élève à 55 406€ hors subvention.

Par ailleurs, le département a décidé de financer intégralement la chaussée de la RD45 le long de notre nouveau trottoir.

Un nouvel espace...

Dans la cour de la Mairie, l'ancien préau a fait peau neuve pour devenir une nouvelle salle qui pourra vous accueillir pour vos réunions, vos vins d'honneur à l'issue de mariages ou tout autre évènement.

Cet investissement de la mairie répond aux besoins des pradinois et de nos associations qui sont en demande d'espaces pour se réunir pour préparer leurs festivités.

Dans l'ensemble, les travaux ont été réalisés par nos artisans locaux et notre agent technique. Elle sera disponible à partir du printemps 2025.



Projet Pumptrack

Un Nouveau Pumptrack pour Dynamiser Pradines : Sport et Convivialité au Rendez-vous!

La commune de Pradines est heureuse d'annoncer la création d'un nouveau pumptrack situé à côté du city-stade municipal. Ce nouvel équipement de loisirs sera accessible à tous, des plus jeunes aux moins jeunes, et permettra de pratiquer de nombreuses activités utilisant des rollers, un skate, une trottinette, un BMX, un VTT ou tout autre équipement à roulettes non identifié, favorisant ainsi l'activité physique et le bien-être de tous.

Il sera équipé de bosses, virages et pentes bien étudiées pour réaliser des tours sensationnels ou des pirouettes pour les plus agiles. Petit îlot de verdure, ce pumptrack sera entouré d'arbres et de végétation pour offrir un espace ombragé et agréable une fois que la végétation aura pris toute sa place.

On y installera également une table de ping-pong, un babyfoot, plusieurs bancs et tables pour encourager la convivialité et les interactions entre habitants. Cet équipement viendra compléter le city stade qui permet déjà de belles parties de jeux de ballons à nos jeunes pradinois.



La réalisation du pumptrack est prévue pour le début du printemps. Première étape d'un embellissement plus large de la place Lavally et des alentours de la salle des fêtes, nous sommes convaincus que ces nouveaux équipements seront bien accueillis des jeunes pradinois et contribueront à améliorer la qualité de vie de nos habitants. Nous vous informerons de l'avancement du projet sur notre site internet.

Un nouvel abri vélo pour notre commune



Pradines se dote d'un nouvel abri vélo ! Situé derrière la mairie, à côté de l'abribus, cet abri a été installé en février 2024 et vise à encourager l'utilisation des modes de transports doux et décarbonés.

L'abri est particulièrement utile pour les familles habitant dans les zones un peu plus éloignées du bourg dont les enfants qui prennent le bus peuvent désormais laisser leur vélo en toute sécurité à proximité de l'abribus. De plus, des casiers sont à disposition pour

stocker un casque ou d'autres accessoires (prévoir un cadenas). Cet aménagement encourage ainsi les transports multimodaux et facilite les déplacements quotidiens.

Un financement partagé...

La construction de l'abri vélo a été financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les arceaux servant à fixer les vélos, et par la commune de Pradines pour le montage, la plateforme béton et le toit.

M.A.M (Maison des Assistantes Maternelles)



La commune de Pradines est heureuse d'annoncer l'ouverture de sa nouvelle Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Ce projet, fruit d'un partenariat avec le département de la Loire, l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a permis de créer un espace d'accueil chaleureux et sécurisé pour les jeunes enfants et un cadre de travail agréable pour les assistantes maternelles.

Située idéalement en face de l'école, la MAM de Pradines est facilement accessible à tous les habitants. La commune a réalisé d'importants travaux d'aménagement pour offrir un environnement adapté aux besoins des tout-petits et de leurs accompagnants.

La MAM de Pradines peut accueillir jusqu'à 4 assistantes maternelles, soit 16 enfants. Cette capacité d'accueil permet de répondre à la demande des familles pradinoises et de leur offrir une solution de garde d'enfants de qualité.

Coût et financement des travaux



131 110 € soit 67%



21 495 € soit 11%



16 120 € soit 8%



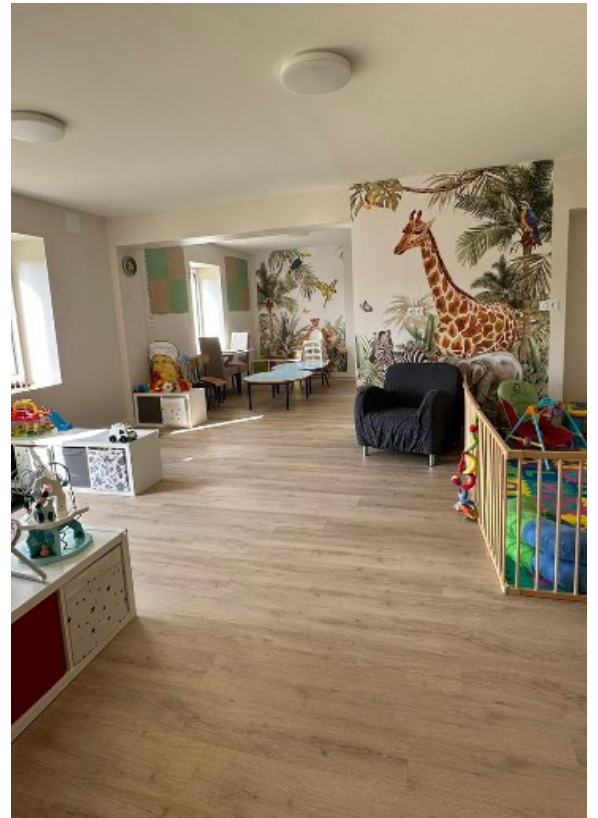
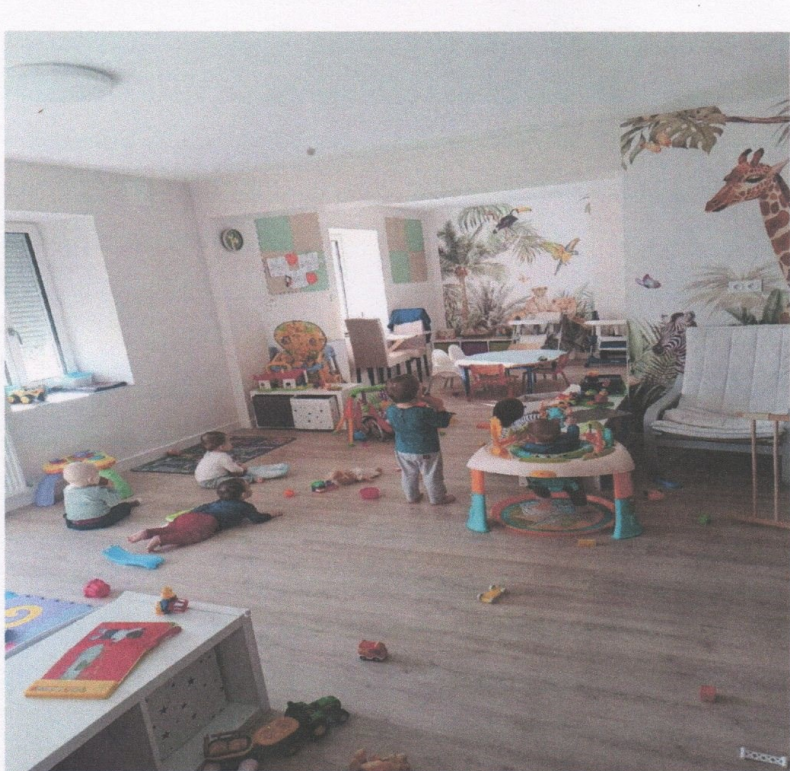
26 868 € soit 14%

Témoignage de Déborah et Adeline, assistantes maternelles de la MAM :

« Après cette longue attente nous avons enfin poussé les portes de notre maison d'assistante maternelle. L'ouverture a eu lieu le lundi 2 septembre 2024 pour y accueillir aujourd'hui 11 petits bambins qui se sont très bien adaptés. Ils s'épanouissent au sein de la maison où il fait bon vivre et travailler. Nous espérons agrandir notre équipe courant 2025. »

Pour nous contacter :

lebonheuredanslamam.42@gmail.com



Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Un centre de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans est ouvert à Pradines depuis début 2024. Ce centre, situé au sein de l'accueil périscolaire de l'École de Pradines est accessible les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Ce projet est une initiative conjointe de la CoPLER, de la Société Publique Locale "Services aux Populations entre Loire et Rhône", et de la commune de Pradines. Le centre de loisirs fait partie d'un ALSH Multisites, incluant celui de Pradines, sous la responsabilité de Mme Stéphanie Junet. Vous pouvez la contacter pour toute question à l'adresse alsh.lt@splr.fr ou au 06.59.31.37.46.

Les horaires d'ouverture du centre sont fixés de 7h30 à 18h30.

Deux séances d'inscriptions sont généralement organisées avant chaque période de vacances scolaires. Nous espérons que ce nouveau centre de loisirs offrira un environnement agréable et enrichissant pour nos enfants.

Il est possible d'inscrire votre enfant à tout moment. Pour une meilleure organisation et en raison du nombre limité de places, nous vous invitons néanmoins à réaliser vos inscriptions un peu à l'avance afin de vous assurer qu'il y ait de la place disponible pour votre/vos enfant(s).

Témoignage de Stéphanie Junet, directrice du centre de Loisirs de Pradines

Bilan de Février :

L'accueil de loisirs de Pradines a ouvert ses portes pour les vacances de février.

Il a accueilli au total 20 enfants, en moyenne 8 par jour.

Ils ont pu découvrir différentes activités avec Océane : des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux musicaux, des ateliers cuisine et ils sont allés en sortie à la patinoire de Roanne avec les enfants du 2ème site Régný. Ils sont aussi allés à la bibliothèque du village.

Bilan positif pour cette première période.

Bilan d'Avril :

On a accueilli au total 28 enfants, en moyenne 9 par jour, le mardi 23 nous avons eu 20 enfants pour l'activité Koh Lanta. Ils ont pu découvrir plein d'activités avec Océane et Stéphanie : des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux musicaux, des ateliers cuisine et ils sont allés en sortie à la Kid's aventure au scarabée de Riorges et en balade au parc Beaulieu avec les enfants du 2ème site Régný. Ils se sont également rendus à la bibliothèque du village.

Très bon bilan des vacances.

Le vendredi 19 avril, a eu lieu l'inauguration de l'accueil de loisirs. Des familles, des élus, le président de la Copler M. CAPITAN, le président de la SPL M. COQUARD, la directrice de la SPL Emilie SUC étaient présents. Les enfants avaient préparé l'apéritif.



Bilan de cet été :

Nous avons accueilli au total 43 enfants, en moyenne 20 par jour.

Ils ont pu découvrir diverses activités avec Océane, Zoé, Célia et Flavie : des activités manuelles, des jeux extérieurs, des jeux musicaux, des ateliers cuisine et ils sont allés en sortie au Parcours pieds nus à St Georges en Couzan avec les enfants du 2ème site Régný.

Un projet tablette pour des activités lecture a été mis en place avec l'association "Agir pour l'école" avec 10 enfants de Régný et Pradines.

Un mini camp a été organisé avec des enfants de Régný et de Pradines à St Symphorien de Lay du 24 au 26 juillet, il y avait 11 enfants dont 2 du site de Pradines. Ils sont allés à la piscine et ils ont participé à une course d'orientation organisée par l'ASAJ.

Un premier été très réussi.

Mercredis :

Nous avons ouvert les mercredis depuis début septembre, 16 enfants sont inscrits et ce sont entre 10 et 12 enfants par jour qui sont présents.

Nous sommes allés à la médiathèque et ludothèque de Roanne début octobre.

Un Food Truck est venu début octobre, qui a proposé des Pastabox aux enfants.



Vue sur notre Ecole

Le 2 septembre 2024, les enfants et l'équipe enseignante ont fait leur rentrée sous un beau soleil.

Des nouvelles personnes pour venir compléter l'équipe.



Une classe de maternelle fraîchement repeinte pendant l'été.

Un effectif à la hausse, 102 élèves répartis dans cinq classes.



L'aide précieuse de Maëlis Ducreux, service civique.

Un projet d'école : une classe découverte à St Front en Haute Loire sur le thème des sciences pour tous les élèves de l'école pendant 3 jours en avril.



Laëtitia Goujon

Des nouveaux ordinateurs dans chaque classe

Un vent de fraîcheur numérique à l'école de Pradines !

C'est un nouvel élan numérique qui s'ouvre pour les élèves de l'école primaire de Pradines ! En effet, la commune a décidé d'investir dans du matériel informatique de dernière génération afin d'offrir aux enfants un environnement d'apprentissage moderne et adapté aux enjeux actuels.

Les anciens ordinateurs de l'école, devenus trop lents et inadaptés, ont été remplacés par de nouveaux mini-PC. Ces petits ordinateurs permettent ainsi aux élèves d'utiliser sans difficulté toutes les applications éducatives et de naviguer sur Internet en toute fluidité.

Grâce à ce renouvellement, les enfants pourront découvrir le monde numérique de manière ludique et interactive, réaliser des recherches approfondies pour leurs projets scolaires et développer leurs compétences numériques dès le plus jeune âge.

Pour compléter cet équipement, le réseau Wi-Fi de l'école a été étendu afin de couvrir l'ensemble des locaux, y compris le centre de loisirs. Cette amélioration permettra aux enseignants, aux élèves et aux animateurs de bénéficier d'une connexion Internet stable et rapide, essentielle pour une gestion efficace et une communication fluide.

La configuration et l'installation des nouveaux ordinateurs ont été effectuées par Jean-Marc Hetsch afin de faciliter la mise en place du matériel et de permettre



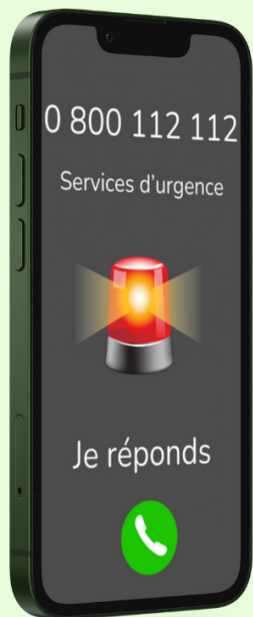
une utilisation rapide.

Ce matériel vient s'ajouter aux investissements réalisés au cours des années précédentes, comme le remplacement des ordinateurs des enseignants, l'acquisition de tableaux blancs interactifs, de tablettes connectées, ainsi que l'amélioration du réseau wifi pour permettre la connexion d'un plus grand nombre d'appareils.

En dotant l'école de Pradines d'outils informatiques performants, la commune fait le choix d'investir dans l'avenir de ses jeunes citoyens. Cet équipement permettra aux élèves de développer les compétences numériques dont ils auront besoin pour réussir dans notre société de plus en plus connectée.

Jean Marc Hetsch

**ALLO
LES URGENCES!**



C'EST UN APPEL OFFICIEL

0 800 112 112

**SI VOUS VOYEZ CE NUMÉRO,
RÉPONDEZ : IL S'AGIT DES SERVICES
D'URGENCE**

En cas d'urgence, si vous avez besoin de contacter
la gendarmerie, la police, le SAMU ou les pompiers, composez le :



Nous souhaitons vous alerter ...

Depuis le 1^{er} octobre 2024, un changement a été apporté aux appels émis par les plateformes de gestion d'urgences (Samu 15 / Police ou Gendarmerie 17 / Sapeurs-Pompiers 18).

Les services de Gendarmerie de la Loire ont constaté que **certains citoyens peuvent être méfiants à**

l'égard du numéro suivant : 0800 112 112 pensant qu'il s'agit d'un appel frauduleux ou malveillant.

Désormais, lorsque l'une de ces plateformes d'appels vous contacte, c'est bien ce numéro qui s'affiche sur votre téléphone:

Accès aux déchèteries

Horaires d'ouverture des déchèteries de la CoPLER :

MATARD : du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Ouvert le samedi de 9h00 à 17h30 sans interruption

RÉGNY : du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30

Ouvert le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

le samedi de 9h00 à 17h30 sans interruption.

Tél : 04 77 63 06 68

N'hésitez pas à vous promener ...

En Mairie ...



Voyage dans le Temps : Les Cartes Postales de Pradines

Nous avons l'honneur de vous présenter une exceptionnelle collection d'anciennes cartes postales du village de Pradines et de son abbaye, aimablement mise à disposition par Monsieur Noël Passot. Cette collection unique nous offre une précieuse opportunité d'explorer l'histoire et le patrimoine de notre commune, en offrant une perspective historique sur les paysages et la vie quotidienne d'autrefois.

Certains reconnaîtront probablement des lieux riches

en souvenirs ou découvriront un coin du village tel qu'il était auparavant. Ce voyage dans le temps, aussi passionnant qu'enrichissant, nous plonge de façon ludique dans l'histoire de notre village.

Une sélection agrandie de ces cartes est actuellement exposée dans la salle du conseil de la mairie, pour le plus grand intérêt des Pradinois. La collection complète des cartes du village ainsi que celles de l'abbaye peut être consultée sur notre site pradines-loire.fr. Nous vous invitons à découvrir ces témoignages du passé et à vous laisser transporter à travers les époques.

Sur Internet ...

Visitez notre site Web
<https://pradines-loire.fr>



ou scannez le code ci-dessus

Découvrez le site web de la commune de Pradines !

Pour rester informés et profiter pleinement de la vie locale, rendez-vous sur <https://pradines-loire.fr>. Ce portail est votre accès privilégié à toutes les actualités de la commune : événements à ne pas manquer, informations pratiques, et démarches administratives simplifiées.

Vous y trouverez également un calendrier regroupant toutes les manifestations communiquées par les associations du village.

N'hésitez pas à le consulter régulièrement pour ne rien manquer de la vie pradinoise !

Jean Marc Hetsch

Aussi, sur **Facebook** : [l.pradines-loire/fb](https://www.facebook.com/l.pradines-loire/fb)

"PANNEAUPOCKET" : télécharger cette application et vous aurez tout en direct sur votre portable

Mail Petit Pradinois :
lepetitpradinois@yahoo.fr

Manifestations à venir de janvier à décembre 2025

Janvier 2025

- Dimanche 5 : Vente Tartiflette** - Club des jeunes
- Mercredi 8 : Galette des rois et Tirage de la tombola** - La Joie de Vivre
- Dimanche 19 : AG** - La Boule des Tilleuls
- Dimanche 19 : Vente Saucisson vigneron** - OER
- Vendredi 24 : Vœux du maire à 19h**

Février 2025

- Samedi 8 : Soirée Solidaire** - Petits Sabots & Grandes Oreilles
- Dimanche 9 : Vente de trippes** - Pétanque Pradinoise
- Samedi 15 : Bal des Jeunes** - OER

Mars 2025

- Mercredi 5 : Carnaval** - Cavalcade costumée festive des enfants du village
- Dimanche 9 : Vente de Boudin sur le marché** - OER
- Samedi 22 : AG** - Petits Sabots & Grandes Oreilles
- Samedi 22 : Repas dansant** - Comité des fêtes

Avril 2025

- Vendredi 11 : Cross Ecole dans le village** - Sou des écoles
- Dimanche 13 : Marche de la solidarité de Pradines**
- Samedi 26 : Concours Sociétaire** - La Boule des Tilleuls

Mai 2025

- Jedi 8 : Commémoration de l'Armistice 1945**
- Vendredi 16 : Dégustation de bières et repas pizzas** - OER
- Samedi 17 : Concours Sociétaires** - La Boule des Tilleuls

Juin 2025

- Dimanche 8 : Rencontre Amicale Boule Lyonnaise** - La Boule des Tilleuls
- Dimanche 8 : Vide Grenier** - Petits Sabots & Grandes Oreilles
- Vendredi 13 : Tournois Laurent** - OER
- Samedi 14 : Tournois Filles** - OER
- Samedi 14 : Rencontre Amicale Boule Lyonnaise** - La Boule des Tilleuls
- Samedi 21 : Fête de la Pétanque** - Pétanque Pradinoise
- Vendredi 27 : Kermesse de l'école**
- Dimanche 29 : Tournoi U13** - OER / FCER

Juillet 2025

- Samedi 5 : Méchoui du Foot** - OER
- Samedi 12 : Concours de Pétanque** - Pétanque Pradinoise
- Dimanche 13 : Fête Patronale** - Comité des fêtes
- Repas - feu d'artifice - bal*
- Samedi 19 : Concours Sociétaire** - La Boule des Tilleuls

Août 2025

- Samedi 2 : Semi-Nocturne de Boule Lyonnaise** - La Boule des Tilleuls
- Samedi 30 : AG** - OER
- Samedi 30 : Concours Sociétaire** - La Boule des Tilleuls

Septembre 2025

- Samedi 6 : Fête des Classes en 5**
- Samedi 27 : But d'honneur en tête à tête** - La Boule des Tilleuls

Octobre 2025

- Dimanche 5 : Vente andouillettes** - Comité des fêtes
- Vendredi 31 : Halloween** - Club des jeunes / Sou des écoles

Novembre 2025

- Samedi 8 : AG** - Pétanque Pradinoise
- Samedi 15 : Vente Choucroute Foot** - OER
- Dimanche 16 : Vente de boudin** - La Boule des Tilleuls
- Samedi 29 : Repas fin d'année** - La Boule des Tilleuls

Décembre 2025

- Dimanche 7 : Repas des Anciens**

Etat civil

Naissances :

Robin DUMONT, né le 16 décembre 2023 à Roanne
Issa, Omar SEDRINI, né le 19 janvier 2024 à Roanne
Alexis CARBONI, né le 23 janvier 2024 à Roanne
Maé SEIGNERET, né le 13 mars 2024 à Roanne
Nathan, Alain, François JEUNE, né le 13 mars 2024 à Roanne
Eléna, Marie BRUN, née le 28 septembre à Roanne
Esteban, Georges, Joseph MORA né le 28 septembre à Roanne
Alissia LARRAY, née le 4 octobre 2024 à Roanne
Léandre, Francis BACA, né le 9 novembre à Roanne
Emile, André QUICHCA, né le 19 novembre à Roanne

Mariages :

Audrey MENTH et Fabrice RABOUTOT
célébré le 27 juillet 2024
Céline LACROIX et Emmanuel FOURNEL
célébré le 21 septembre 2024

Décès :

Noëlle GOLZIO,
décédée le 24 janvier 2024 à Roanne
Thierry GONNARD
décédé le 6 février 2024 à Roanne
Gilbert, Roger VEILLAS
décédé le 14 février 2024 à Roanne
Yvonne PETRAS veuve GUILLOT
décédée le 6 mars 2024 à Le Coteau
Philomène, Dorothee BASSET veuve LACOMBE
décédée le 30 mars 2024 à Roanne
Marie Thérèse FROBERT épouse MEUGNOT
décédée le 17 mai 2024 à Roanne
Marcel FRADIN
décédé le 27 septembre 2024 à Roanne
Monique, Simone PONTILLE veuve CHRISTOPHE
décédée le 17 octobre 2024 à Cours

Les Cabanes du Grand Nord
Hébergements Insolites



40 Rue du Marronnier
42630 PRADINES
07 67 36 17 17



www.lescabanedugrandnord.com
lescabanedugrandnord@gmail.com

FROMAGERIE



Elevage Seigneret Philippe & Margot

06 75 05 18 65
Chez France
42630 Pradines
philippe.seigneret@orange.fr

Mickaël BESSON
PAYSAGISTE
entretiens parcs et jardins



tel : 04-77-60-69-19
" Chez Delaine"
42630 PRADINES



Maçonnerie
Rénovation
Sablage &
Entretiens divers

Port. 06 70 40 72 01 - 07 78 26 32 43
lgm42630@gmail.com
168, rue de Péchenille 42630 Pradines

Élagage, Règles, Prévention et Responsabilités



=> L'ÉLAGAGE A PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT



Le propriétaire ou l'occupant a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

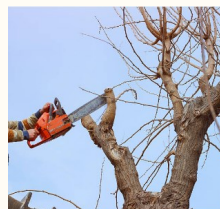
- 1/ la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne (si la plantation se réalise à proximité d'une ligne déjà existante).
- 2/ le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.



Le propriétaire ou l'occupant, peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et, à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Important

- En cas de chute d'arbre sur la ligne électrique, vous êtes responsable des dommages causés sur la ligne. ENEDIS demandera donc la réparation des préjudices subis.
- L'élagage doit être réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes (norme NFC 11-201).
- *Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux*



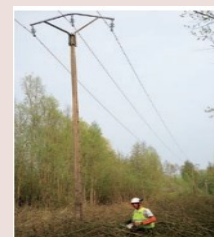
=> L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux.

Chaque propriétaire en est informé au préalable.

Cet élagage est à la charge financière d'Enedis.

Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée



Les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

CONSEIL N° 1 : Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 : Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 : Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire .

Bien vivre ensemble...

Arrêté préfectoral relatif au bruit

Un arrêté préfectoral relatif aux bruits régleme nte certains bruits de jardinage et bricolage réalisés de façon occasionnelle à l'aide d'outils bruyants (exemple : bruit de tondeuse, matériel de motoculture ...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage. Ces travaux bruyants ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis**
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés**
de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, leur usage est strictement interdit.

Elagage

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre rive-rains.

Si un arbre ou une branche menace une ligne élec-trique, ne vous approchez pas et prévenez notre ser-vice de dépannage électricité au : 0811 010 212

Déchets

Le **dépôt sauvage au pied des colonnes de tri ou dans tout autre lieu public, le jet de mégots** constituent des infractions, sont néfastes pour l'environnement, négatives pour l'image du village, coûteuses pour la collectivité et non acceptables en termes d'hygiène publique. Le Conseil Municipal a voté le 10 décembre 2019 une contribution forfaitaire de 135€ à tout contrevenant.

Brûlage des végétaux

Afin de privilégier la valorisation de tous les résidus végétaux , le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, même en incinérateur. Les tontes et déchets végétaux ne doivent pas être déposés dans les pou-belles, ni les espaces publics ou sur les talus commu-naux. Pensez à les incorporer à votre compost.

Entretien son terrain et ses plantations

En agglomération, la propreté est l'affaire de tous. **Chaque riverain doit penser à arracher les mau-vaies herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine public.**

Respectons aussi les **distances de plantation par rap-port à nos voisins**. Veillons à entretenir nos arbres et arbustes (coupe, ramassage des feuilles, élagage, en-tretien des haies...). La réglementation prévoit que les plantations d'arbres et d'arbustes doivent respec-ter **une distance de 50 cm pour une hauteur de 2 m maximum par rapport aux limites de propriété**. Si leur hauteur est supérieure à 2 m, les plantations doi-vent être éloignées d'au moins 2 m de la limite de pro-priété.

Animaux

Il est interdit de laisser les chiens errer pour des rai-sons de sécurité et de respect des propriétés voisines. En vertu de l'article 1385 du code civil, que l'animal soit sous sa garde ou se soit égaré ou échappé, le pro-priétaire est responsable du ou des dommages causés par l'animal.

Pour le respect de tous et afin de conserver une com-mune propre, les propriétaires de chiens doivent ra-masser les déjections de leur animal sur les voies pu-bliques. Les espaces publics (parcs, terrains de sports, espaces verts des lotissements...) ne sont pas non plus destinés à recevoir des déjections.

En cas de perte de votre animal des dispositifs qui ont fait leurs preuves existent afin de faire un signalement en ligne tels que « pet alert 35 » sur Facebook ou chat -perdu.org et chien-perdu.org. Il convient également de signaler la perte aux vétérinaires, fourrières et mai-ries du secteur. Mais le meilleur atout reste l'identifi-cation pour un coût de 60 à 70 €.

Nos commerçants...



La Boulangerie d'Émilie et Alexis Prost fait peau neuve !

Découvrez une boutique entièrement repensée : des couleurs épurées, un espace plus spacieux, et un mobilier moderne alliant la chaleur du bois à l'élégance du métal. Une ambiance accueillante et chaleureuse.

Nos pains et viennoiseries sont faits maison à 100 %, avec une attention particulière à la qualité. Nous vous proposons notamment du pain au levain, élaboré à partir de farine de tradition Française.

Venez nous rendre visite, nous serons ravis de vous accueillir !

Emilie et Alexis Prost

Le Bistrot Pradinois vous propose des dates à noter !

17 janvier : Concert avec le groupe Kissloop

14 février : Soirée contre Saint Valentin

21 mars : Fête de la Saint Patrick

25 avril : Soirée Concert

30 mai : Soirée Jeux de société

20 juin : Fête de la musique



Le Marché du dimanche matin...

Tous les dimanches, faites un tour sur notre marché !

Venez découvrir des produits variés proposés par des commerçants souriants.

Nous vous attendons avec plaisir !



Boucherie



Fromages



Fruits & Légumes



Œufs Fermiers

Les associations...

La Boule des tilleuls

Bernard Lacombe 06 71 61 44 99 (lacombe.bernardmt@free.fr)

L'année 2024 fut encore riche en concours et rencontres intercommunales ; notre premier concours ayant eu lieu en Avril 2024 et le dernier en Octobre.

Pour cette année, nous avons vu arriver de nouveaux sociétaires.

Nous nous retrouvons tous les vendredis afin de s'entraîner et ainsi s'améliorer dans le temps. Chaque vendredi de fin de mois, cet entraînement se clôture par un casse-croûte.

Notre concours de belote, organisé avec le club de Régnv fut un franc succès qui sera réitéré en 2025.

Nous avons rencontré les clubs boulistes de Neaux et St Denis de Cabanne en amical et Régnv pour le challenge en hommage à Jacky Meunier qui se jouait dans

les deux communes.

En septembre, a eu lieu à Pradines, l'inter-village réunissant Commelle-Vernay, Perreux, Coutouvre et Pradines. Après plusieurs années de victoire de nos joueurs pradinois, le trophée est parti cette année à Commelle-Vernay.

Ajoutez à tout cela, un certain nombre de nos sociétaires ont changé de décennie en 2024 et nous avons fêté les 80 ans de Henri Duperron, les 70 ans de Roland Millet, Monique Lacombe, Dominique et Nadine Schirmer.

Marie-Thérèse Lacombe



Thierry Gouttard
Bois de chauffage
Les 4 chênes
42 630 PRADINES
06 86 76 11 68
N° Siret : 520 724 543 00019 - APE 4739 A

Diagnostucs Immobiliers
Vente - Location
M. David VALENTIN
21, allée des cyprès
42630 PRADINES
Tél. 07 83 33 50 77
d.valentin@activerexpertise.fr
www.activerexpertise-roanne.fr



Cette année le bureau et moi-même sommes très heureux de constater un bilan très positif.

Une satisfaction partagée avec des joueurs et joueuses en nette progression. Ils sont nombreux à avoir été de plus en loin lors des championnats. De bons résultats étaient au rendez-vous.



Cette année nous avons aussi eu à cœur de partager notre espace avec l'école de pétanque du val de Rhins.

Ce qui permet à notre association de passer la trentaine de licenciés.

Cette fin d'année, nous aurons le plaisir d'avoir un nouveau bureau.

Didier Vinet



Comité des fêtes

Alain Linois 06 07 49 22 89 (Alain.linois@orange.fr)

Le Comité des Fêtes est une équipe de bénévoles dévoués qui consacrent une partie de leur temps libre pour concevoir et réaliser des manifestations diverses et variées.

Leur objectif ? Apporter divertissement et convivialité à notre village. Chacun d'entre nous contribue, à sa manière, à la préparation et au bon déroulement de ces festivités, et je les remercie chaleureusement pour leur investissement.

Info : La porte est ouverte à tous les bénévoles !

Location du matériel pour particuliers

Barnum, tables et bancs

vaisselle pour 200 personnes

un percolateur

un appareil à hot dog

une friteuse qui fonctionne au gaz

une remorque frigorifique

Réservation au 06 07 49 22 89 ou 06 48 88 56 17

Alain Linois



Notre association vous propose diverses activités ; Gymnastique à Notre Dame de Boisset, et portage de repas.

Lundis : gym douce 9h / 10h ; gym équilibrée 10h10 / 10h55

Mardis : gym tonique 19h / 20h ; cardio défense 20h / 21h

Jeudis : cardio défense adolescent 19h / 20h ; cardio défense adulte 20h / 21h

Toutes ces activités sont mixtes et se déroulent à la salle des fêtes la Chênaie à Notre Dame de Boisset.

Contact gym : Mme Chatton Marie Claude au 06 19 56 68 67 ou par mail afrgym@gmail.com

Le service portage de repas est effectué sur 11 communes dont Pradines.

Contact : Mme Dechavanne au 06 20 45 09 81 ou Mme Jonnier au 06 89 65 42 88 mais aussi par mail afpradinesboisset@famillesrurales42.org

Une animation pour enfants vous sera proposée en mars 2025 ainsi que pour tout public en novembre 2025. Pour les détails, consultez le Panneau Pocket ou les sites internet de Pradines et de l'AFR.

Nous vous invitons également à rejoindre notre groupe de bénévoles avec toutes vos idées.

Emilie Ducrot



Association de chasse communale de Pradines

Petit message...

A toute personne découvrant un cadavre de chevreuil, pas trop vieux, (pour recherche sur la fièvre catarrhale), merci de bien vouloir contacter le numéro suivant par sms et je vous rappelle : 07 61 06 84 43

Didier Bonnefoy



Hermann TP

Nous réalisons tous travaux publics, terrassements, curages, élagages, tarières pour création de clôtures, travaux divers...

Contact : 06 03 78 84 47 ou 06 09 02 36 20 <https://rebrand.ly/h-tp>



BX AUTO CLEAN
PRÉPARATION ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE
NETTOYAGE DE TOUT TYPE DE VÉHICULE

06.74.34.71.24
BX.AUTO.CLEAN@OUTLOOK.FR

DieselService 42

Garage Poids Lourds - TP - Automobiles

SARL HERMANN et Fils

206 av. de la Libération

42120 LE COTEAU

Tél./Fax 04 77 70 73 73

Les jeunes repartent à l'aventure

Nous avons renoué cette année avec le traditionnel séjour ski.
Celui-ci s'est déroulé du 19 au 22 février 2024 à St Nectaire (63).



A table

Le soleil était au rendez-vous, la neige un peu moins...



Les gardiens du château de Murol

Au programme : ski à Super Besse, randonnées de jour comme de nuit, luge « d'été », bowling et visite du Château de Murol.



Première descente...



Dernière descente...

Le prochain séjour au ski (hiver 2025) est déjà en préparation.

N'oubliez pas notre tartiflette maison en vente le dimanche 5 janvier 2025 sur le marché pour financer nos sorties.



SOU DES ECOLES DE PRADINES

2024 – 2025



Cette année encore, l'équipe du sou des écoles a été renouvelée. Un poste de secrétaire était à pourvoir.

Nous tenions à remercier chaleureusement **Charlène Ballandras** pour sa participation active dans notre association et son investissement au sein de l'équipe.



Bureau pour cette année

De gauche à droite :

Stéphanie Haegy (secrétaire),
Alexis Benetière (vice-président), Aurélie Larray (secrétaire),
Virginie Gouttenoire (secrétaire),
Amélie Hermann (trésorière),
Sylvain Letang (trésorier),
Amar Bourhan (co-président),
David Berugat (président)
Christelle Poussin (trésorière)

Nous avons commencé par une vente de cakes en octobre et ensuite l'organisation de la soirée Halloween le jeudi 31 octobre qui s'est poursuivie par un bal costumé pour danser jusqu'au bout de la nuit.

Pour rappel, notre association a pour but de récolter des fonds par le biais de manifestations ou de ventes, qui seront ensuite reversés à l'école pour financer des sorties scolaires, des intervenants, des trajets en bus et bien d'autres projets...

Pour mener à bien tous ces projets, nous avons besoin de bénévoles.

Alors si vous avez un peu de temps et que vous voulez nous aider, même qu'une seule fois dans l'année, merci de nous contacter par mail

soudesecolespradines@gmail.com

Agenda du Sou

Vendredi 17 janvier : soirée patinoire
Vendredi 11 avril : cross dans le village
27 juin : kermesse pour la fête de l'école
Vendredi 31 octobre : halloween

On compte sur vous !





A ce jour 6 bénévoles de la "Biblio-Pradines" assurent les permanences des **lundis, mardis et vendredis**, ils vous attendent et vous accueillent et vous aident si besoin dans le choix de vos livres.

Après une opération de "désherbage" de nombreux livres sont à votre disposition, à emporter, à garder ou à transmettre à vos relations.

Chaque année nous achetons pour vous une quinzaine de livres récents qui ne pourraient être achetés par la médiathèque départementale que 2 ans après leur parution. Il y a un mois la médiathèque de Neu-

lise est venue échanger près de 400 livres et renouveler en particulier les livres pour enfants.

Petit rappel aux parents:

Venez avec vos enfants pour en choisir de nouveaux avec un conseil : lisez avec vos enfants ces jolis livres pédagogiques pour leur transmettre le goût de la lecture.

A bientôt pour le plaisir de vous voir et bonne année 2025 livresque.

la secrétaire: Danielle Truchet

Le responsable : Michel Cortial





Le 24 mars 2024 le soleil était au rendez-vous tôt le matin pour accueillir les 1^{ers} marcheurs et vététistes. Et ils étaient nombreux à se lancer sur les

5 circuits de marche et les 2 nouveaux circuits VTT. Mais hélas de petites averses dans la matinée vinrent couper cet élan. Et bien que la météo soit redevenue clémente, l'après-midi fut relativement calme, les familles certainement découragées par la pluie du matin. Mais, malgré cela le bilan est très positif : 896 randonneurs dont 154 vététistes ce qui est plus qu'encourageant pour une 1^{ère} édition. Toujours autant, voire plus, de bénévoles mobilisés dans une ambiance chaleureuse : des membres des associations (CCFD Terre Solidaire, Secours Catholique, ACO, Petits Sabots et Grandes Oreilles) et de nombreux Pradinois, un grand nombre de gâteaux maison réalisés. La générosité des participants et des sœurs de l'abbaye ont permis de récolter 4 517 € de bénéfice partagé entre le CCFD Terre Solidaire et le Secours Catholique.

Nous sommes donc motivés pour lancer la...

33^{ème} Marche de la Solidarité le dimanche 13 avril 2025.

5 circuits de marche :

- Petit circuit de 5 km spécial poussettes, fauteuils,

trottinettes... idéal pour les familles.

- Circuits de 9 km, 15 km, 19 km, 24 km.

2 circuits VTT :

- Circuits de 25 km et 35 km.

Ravitaillements sur tous les circuits avec entre autres des gâteaux maison. Crêpes à l'arrivée.

Nous vous donnons donc rendez-vous et comptons sur vous, pour faire de cette 33^{ème} édition un véritable succès et surtout ce temps fort de rencontre et de partage dans notre beau village de Pradines que nous sommes fiers de faire découvrir.

Vous pouvez participer de différentes manières :

- Balisage le samedi 12 avril, ravitaillement le dimanche 13 et pourquoi pas rejoindre l'équipe de préparation et d'organisation. Contacter David Hermann au 06 73 82 10 13.

- Confection de gâteaux « maison » qui sont donnés aux ravitaillements et sont appréciés par les randonneurs. Il suffit de les apporter à la salle des fêtes la veille de la marche, voire le matin même. - Et bien sûr, profiter de l'occasion pour marcher en famille et (re)découvrir chemins et campagne autour de Pradines.

Alain Dayet



L'Olympique Est Roannais, fondé en 2017 dans la continuité de l'Olympique Pradines, est un club de football comptant environ 180 licenciés. Dès sa création, le club a su s'imposer en remportant le titre de champion de D4 en 2018 et celui de D3 en 2022.

Le club est composé de deux équipes seniors, de deux équipes critérium, et d'une équipe féminine, reflétant ainsi son engagement envers la diversité et l'inclusivité dans le sport. L'équipe fanion évolue aujourd'hui en D2, une performance d'autant plus remarquable que l'Olympique Est Roannais est la seule équipe provenant d'une commune de moins de 1 000 habitants à jouer à ce niveau.

Chaque week-end, le club anime le stade de Béjure avec l'une de ses équipes, et participe activement à la vie du village de Pradines à travers divers événements tout au long de l'année. L'Olympique Est Roannais n'est pas seulement un club sportif, mais un véritable acteur du dynamisme local.

Président : Thierry Rodrigues

06 82 17 61 77 titidigues@gmail.com

Directeur Sportif : Thierry Girin

06 14 85 67 48 thierrygirin@gmail.com

Chargé de communication : Etienne Givre-Alix

07 66 65 01 06 etienne42470@icloud.com

Etienne Givre




SAS Gougoud C
Plomberie, chauffage, énergies renouvelables
et Salle de Bain Clé en Main
06 22 73 73 55
sasgougoudc@gmail.com
195 impasse péchenille 42630 Pradines

Société TEISSEYRE Paul
Electricité
Rénovation - Villa - Automatismes
Interphone - Dépannage
42630 Pradines
06 99 68 38 92
societe.teisseyre paul@gmail.com

L'association Petits Sabots et Grandes Oreilles demeure active sur la commune de Pradines. Elle propose des séances de médiation animale, des balades autonomes en famille à dos d'âne ou avec une petite calèche, ainsi que des promenades en calèches avec conducteurs. Des randonnées sur deux jours sont

également disponibles. L'association intervient en EHPAD avec des ânes et des chiens sur demande. Le vide-grenier se tiendra le dimanche 8 juin 2025.

Jocelyne Cancel



Club la joie de vivre

Aline Royer 06 70 62 06 18 / 04 77 62 81 77



Le Club de la Joie de Vivre continue de prospérer et de se rassembler, se réunissant deux mercredis par mois dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous invitons avec plaisir les personnes des communes voisines souhaitant se joindre à nous. Actuellement, le club compte 22 membres actifs.

Malgré notre enthousiasme partagé, nous avons dû faire face aux départs en maison de retraite et, plus douloureusement, à la perte de membres chers. Mme

Guillot, Mme Melot, Mr Lafaye et Mme Véron de Régnny nous ont récemment quittés. Le Club de la Joie de Vivre présente ses plus sincères condoléances à leurs familles et proches. Leur souvenir restera à jamais. N'hésitez pas à nous contacter pour de nouvelles inscriptions, vous serez les bienvenus.

Aline Royer

Manifestation au village, Classes en 4...

Ce samedi, notre village a vibré au rythme de la traditionnelle fête des classes, marquée par une ambiance joyeuse et conviviale. 80 conscrits de jeunes aux "anciens" en passant par toutes les générations intermédiaires, tout le monde s'est retrouvé pour partager un moment de pur bonne humeur.

La journée a débuté par un défilé haut en couleurs dans les rues du village. Costumes éclatants, rires et musique entraînante : tout était réuni pour mettre en valeur l'esprit festif et la fierté d'appartenir à cette grande communauté. Les passants et curieux n'ont pas manqué de saluer le cortège, ajoutant à l'atmosphère festive.

Après les photos officielles et quelques souvenirs échangés, tous se sont retrouvés autour d'un grand banquet. Les moments de complicité ont touché les cœurs, rappelant l'importance de se réunir pour faire perdurer cette belle tradition.





Cette année, un centenaire aurait dû déambuler dans les rues de notre village... Mme Marthe Duperray-Millaud a célébré son 100e anniversaire le 1er septembre 2024. Pour marquer cet événement, Charles Brun, accompagné de deux adjoints, lui a rendu visite. À cette occasion, un cadeau symbolique lui a été remis : une copie encadrée de son acte de naissance. Nous exprimons une profonde affection envers celles et ceux qui ont traversé un siècle d'existence, devenant ainsi une part précieuse de l'histoire du lieu où ils ont passé une grande partie de leur vie.



Bonjour, nous ne reparlerons pas cette année de l'enjeu, du besoin, de l'envie ou de toute autre raison de bien vouloir donner son sang pour les autres !

Nous en sommes tous convaincus ... ou pas !

Mais nous tenons à vous partager la vie de notre association des Bénévoles pour le Don de Sang de St Symphorien tout au long de cette année 2024. Les 4 collectes annuelles (janvier, avril, juillet et octobre) à Saint-Symphorien de Lay ont totalisé 560 Dons. Et nous avons accueilli 19 nouveaux donateurs. Une nouvelle fois c'est une « Grande réussite ». Et comme pour la compléter et la parfaire, la satisfaction des donneurs reste identique depuis des années. Notre sympathique équipe de bénévoles, par son dévouement, son engagement et surtout le plaisir du service est notre fierté et, largement soutenue et approuvée par l'EFS (*Établissement Français du Sang*) de Roanne.

Le Don de sang ou, tout simplement le Don, en général reste un geste de solidarité, manifestation de l'empathie, ou tout simplement de l'inquiétude envers celui qui souffre.

Mais si les convictions individuelles restent intactes, il arrive que les disponibilités et impératifs personnels évoluent et entraînent des modifications et réorganisations au sein de l'association. Ainsi, le bureau changera de Président(e). Christiane Mure, Présidente depuis 2009, sera donc remplacée pour cette toute nouvelle année 2025.

De mon côté, je passerai le relais à Alain Dayet pour toutes les informations, activités et représentations au sein de la Commune de Pradines. Je suis depuis mon arrivée dans le Roannais en 2016, engagé pour toutes les raisons décrites ci-dessus mais souhaite aujourd'hui, modifier mes activités.

Néanmoins, l'arrivée d'autres personnes avec d'autres initiatives et d'autres souhaits est en finalité profitable pour toute association.

Alors, voici Alain qui n'est plus à présenter dans le village : Organisateur-participant au vide-grenier de Petits Sabots et Grandes oreilles, randonneur engagé pour l'organisation de la Marche de la Solidarité et, depuis déjà deux ans, moteur dans l'Association. Alain remplace donc Jean-Marc Schimitz auprès des bénévoles du Don de Sang de St Symphorien de Lay.



Vous avez entre 18 et 70 ans, en bonne santé. Vous pesez plus de 50 kg, vous pouvez donc donner votre sang,

=

Qu'attendez-vous ?

=

Voici 10 bonnes raisons de le faire, si vous manquez de motivation !

1/ Vous sauvez des vies

Donner son sang soigne 1 million de personnes chaque année en France.

2/ Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades

3/ C'est rapide

L'acte en lui-même dure environ 10 minutes. En comptant l'entretien avec le médecin, le repos après le prélèvement et la collation, c'est 45 minutes maximum au total.

4/ Vous pouvez le faire 4 fois dans l'année si vous êtes une femme et 6 si vous êtes un homme

5/ C'est un geste totalement désintéressé

En France, le don du sang ne fait l'objet d'aucune rémunération et ne peut être source d'aucun profit financier.

6/ C'est facile !

Il existe en France 151 sites de prélèvements en plus des 40 000 collectes chaque année, vous pouvez forcément donner votre sang près de chez vous !

7/ La transfusion sanguine est indispensable dans le traitement de nombreuses pathologies

8/ Il n'existe pas de produit de substitution au sang

9/ Vous êtes systématiquement averti par courrier si une anomalie est détectée dans votre sang

10/ C'est un produit précieux et périssable, que nous avons tous !

Alors, donnez votre sang, s'il vous plaît !

Plus d'informations sur le don du sang, connaître les lieux de collecte, prendre vos rendez-vous : www.donduasang.net.

Source : EFS

Vue sur l'Abbaye...

Des hôtes peu ordinaires !

Un monastère : c'est une communauté de sœurs, ce sont aussi des bâtiments avec leur environnement : les arbres, les champs, les haies, les sources... Au fil des saisons, la création nous livre quelques-uns de ses secrets et il arrive qu'une amitié se noue avec une plante, un animal ! Voici notre compagnonnage de mois en mois, avec des... faucons crécerelles...

Depuis plusieurs années, leurs cris retentissent surtout d'avril à juillet... et avec leur silhouette plus effilée que celle des choucas noir et gris qui peuplent nos murs, ces oiseaux au plumage beige caramel strié de noir, capables de filer vers le sol, ou de faire du sur place dans les hauteurs, nous sont devenus familiers. Ces petits rapaces plongent sur leurs proies (mulots, campagnols...) ou volent en agitant leurs ailes « comme l'Esprit Saint » lit-on dans le Guide des Oiseaux. Durant le printemps et le début d'été, quand bien même on ne s'intéresserait guère à eux, ils s'imposent par leur cri caractéristique, semblable à celui d'une crécelle... d'où leur nom.

Nous avons pu repérer leur nidation, en deux endroits différents du monastère. Mais nous avons pu observer attentivement celui qu'ils ont installé du côté de l'hôtellerie, plus facile d'accès.

La femelle couve durant à peu près un mois à partir de la ponte des 1^{ers} œufs. Puis un nuage de duvet blanc apparaît le long de son corps toujours au nid... Il s'agissait des petits, blottis sous ses ailes. Ils changent très vite ! En 10-15 jours, ils deviennent de « grands ados » avec de petites plumes grises, des touffes éparses de duvet, un air un peu naïf...

Les parents étant très farouches, il fallait se garder de les effrayer, en raison de leur proximité avec nos hôtes. La première petite couvée a vu l'éclosion puis l'envol de 5 jeunes faucons. Les parents sont de bons nourriciers (père et mère se succèdent au long du jour).

Le cycle de ponte chez le faucon est d'un œuf beige tacheté de noir environ tous les deux jours. Les premiers œufs sont arrivés autour du 1^{er} mai. La femelle s'est alors totalement consacrée à la couvée. Les éclosions des cinq œufs se sont échelonnées au terme d'une incubation d'environ 28 jours. Vers le 29 - 30 mai, il y avait les petits !

Les oisillons ont grandi. Au bout d'environ 35 jours au nid, ce fut l'envol des aînés, vers le 1^{er} juillet. Et là, ce fut une vraie joie de voir ces grands juvéniles s'essayer à quitter leur bord de fenêtre ou leur nid, se risquer à quelques mètres de battements d'ailes, jusqu'à un appui proche ou une branche, où ils « se récupéraient » comme ils le pouvaient. On ne peut que se réjouir de voir cette force de la vie, ce dynamisme qui habite un être vivant, très vivant, qui se lance sur son propre chemin de vie... fût-il celui d'un faucon !

Pendant 2 à 3 semaines, tout ce petit monde est resté voleter dans les arbres environnants. Les grands jeunes se tenaient à 2 ou 3 sur une branche, ou une gouttière. Les parents venaient encore les nourrir. Ils ont appris à voler... en groupe d'abord ! Et à chasser, bien sûr ! Et l'on pouvait parfois contempler au coucher du soleil, un groupe de 4 - 5 faucons, volant ensemble et poussant ses cris typiques...

Les sœurs de l'Abbaye



Lino Harscoët Champion de France, rien de moins, s'il vous plaît !



**Bravo Champion !
Pradines est avec toi !**

Pumptrack de Pradines :

Nous espérons déjà des sensations, mais aussi, des rires et plaisirs au rendez-vous, nous le souhaitons vivement !

Rendez-vous donc sur le **Pumptrack de Pradines** avant l'été 2025 et aussi pourquoi pas, sur les traces de Lino qui pourra peut-être venir un jour nous faire une petite, même une toute petite démonstration !

S'il te plaît Lino, houhaou qu'est-ce qu'on aimerait !

Jean Marc Schimitz

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIURES : DP

GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

• Transformation de garage en habitable

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : DP

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : DP

• > 40 m² : PC

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : DP

• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

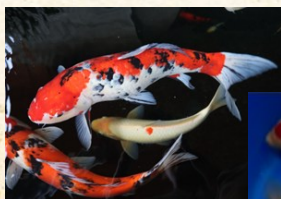
Vue sur une activité du village...



Question :

*Qu'est ce qui peut vivre 50 ans,
mesurer un mètre, peser 35 kg et vivre en
eau « profonde » dans nos jardins ?*

Je nomme =>



La carpe Koï est une espèce de poissons très appréciée dans les étangs et autres structures personnalisées à la maison ... par leurs passionnés.

De grande taille adulte et, arborée de vives couleurs, ce poisson mythique aux gènes ancestrales de l'Asie de l'Est vous assureront un envoûtement certain pour vous-même et auprès de vos amis. Ce sont d'excellents ajouts à tout système aquatique, apportant la « Magique Beauté »... si l'envie venait à vous traverser l'esprit.

Oui, ancestral, ce petit, qui devient grand, très grand poisson à des origines de Noblesse Japonaise. Rien de moins ! On en retrouve des traces dans la Chine des années 1600.



Et pour cela : une question, une seule solution !

Ici, oui ici, à Pradines Jérémie Brun nous explique le complexe, l'impensable voire ...

l'impossible !

Jérémie c'est à vous, faites nous rêver s'il vous plaît :

Mais avant tout, petite explication et étude de texte pour cet **emblème, cette icône que dis-je ! ... cet exceptionnel poisson mythique**

Histoire et origine des carpes Koi :

Originaire d'Asie de l'Est, la carpe koi a une histoire riche et fascinante.

Les plus anciennes mentions de ces espèces remontent à plus de 2000 ans en Chine, mais c'est au Japon qu'elles ont été domestiquées pour la première fois à des fins ornementales. Les Japonais ont commencé à élever des carpes pour leur variabilité de couleur. Le résultat produira la variété de Carpes Koi telles que nous les connaissons aujourd'hui.

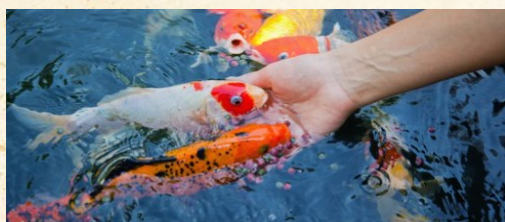
La Carpe Koi, aussi appelée carpe d'ornement (ou cyprinus carpio), est une des variétés de carpe commune. Il s'agit d'une espèce obtenue par croisement. Son origine porte à croire qu'elle vient du Japon car on l'appelle souvent « carpe koi du Japon », sauf qu'elle est originaire donc de Chine !

Importée au Japon dans un but alimentaire, elle devient, vers l'an 1000, un poisson majestueux élevé par la noblesse japonaise. Au XIX^{ème} siècle et surtout après la Seconde Guerre Mondiale, elle fait son entrée en Europe. Des élevages sont même créés hors du Japon.

Désormais, même si les Carpes Koi, dites du Japon, se retrouvent dans nombre de bassins de certains vendeurs, la Carpe Koi n'est pas une « Appellation Contrôlée ». Attention !...

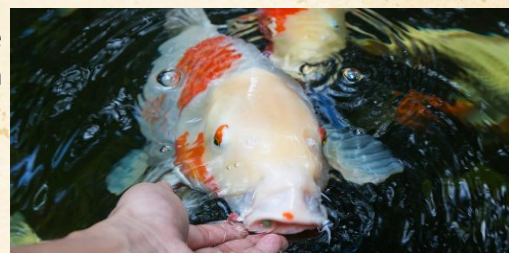
Le peu ou l'absence de suivi vétérinaire, la santé voire même la qualité du poisson deviennent une catastrophe dans votre bassin si le « novice » n'y prend pas garde, dès les premiers instants de son projet !

Le caractère de la Carpe Koi



Les kois sont des poissons plutôt pacifiques, et ne sont pas des prédateurs, malgré ce que l'on pourrait penser. Il est courant de pouvoir toucher sa carpe lors du nourrissage, car il s'agit d'un poisson très proche de l'homme et peu peureux. Ce poisson étant principalement herbivore, vous pourrez sans aucun problème placer d'autres poissons dans le fond du bassin sans craindre les conflits.

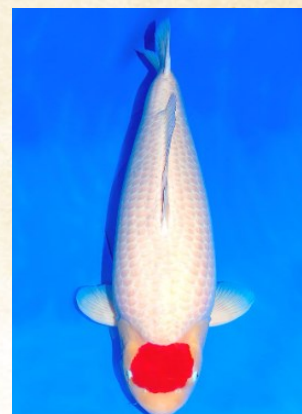
Elle se nourrit de tout type d'aliments pour poisson de bassin et également de vers, de graines et de plantes aquatiques. Il s'agit d'un poisson très vif malgré sa taille, et capable de détecter la nourriture la plus adaptée à ses besoins.



Le physique de la Carpe Koi :



Les kois mesurent entre 15 cm et 1m20. L'évolution est flagrante durant les 4 premières années de leur vie, période durant laquelle elles peuvent grandir de 16 à 18 cm en seulement un an.



La Carpe Koï au quotidien :

La carpe Koï vit entre 18 et 20 ans, mais certains individus ont déjà atteint l'âge de 70 ans. Une carpe de ce type, à l'âge adulte, a besoin d'un mètre cube d'eau pour se développer dans de bonnes conditions. De ce fait, ces carpes doivent être placées en extérieur dans un bassin aux fonds sablonneux de préférence.

Vivant en extérieur, la carpe subit les changements de température :

Pendant les beaux jours, avec la chaleur, la carpe s'alimentera de plus en plus. Cependant, lorsque nous passons sous la barre des 6 °C, elle ne mangera pratiquement plus et sera dans une phase de « semi-hibernation ».

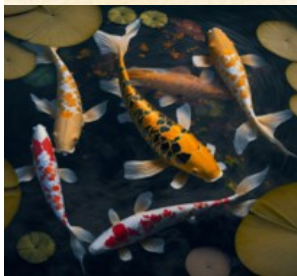


Le bassin doit être aménagé d'un système de filtration afin d'éliminer les déchets, et il est également important d'installer une pompe pour apporter de l'oxygène à votre bassin.

En résumé, la carpe koï est un poisson fascinant qui non seulement démontre une certaine intelligence, mais vous plaira aussi étant donné son calme et sa sociabilité. Cependant, elle a besoin d'un environnement optimal. Il est important de lui proposer une alimentation ainsi que des accessoires adaptés pour son bien-être et, ... le vôtre !



Alors maintenant que nous sommes devenus incontournables, Parlez-nous de vous Jérémie !



Je m'appelle Jérémie Brun. Installé depuis 2 ans à Pradines, je vends des Carpes Koï venues uniquement du Japon.

Les tarifs proposés sont adaptés pour toutes les envies depuis quelques dizaines d'euros à plusieurs milliers .

Le Transport :

Conditionnées à l'unité pour les plus grandes jusqu'à une centaine pour les plus petites. Les Carpes Koï arrivent directement de Tokyo dans des containers étanches (1/3 d'eau et 2/3 d'oxygène).

Jour J : L'événement !

Sur un aller-retour Roanne-Roissy avec ce retour sous haute surveillance, j'effectue des contrôles réguliers pour l'oxygène qui est aussi important que l'eau du caisson étanche.

Une fois arrivé pour nos hôtes plutôt en pleine nuit, je commence une deuxième journée de travail ! il faut absolument permettre à chacune des carpes une adaptation et acclimatation de leurs nouveaux bassins .



Transport depuis Tokyo au Japon



Les premiers jours à Pradines :

Non, non il n'est pas question de rejoindre le tout nouveau bassin ou bien les nouvelles copines chez les nouveaux parents ...

Les conditions de vente sont bien plus draconiennes ! Une quarantaine est obligatoire pour avoir l'autorisation de vente.

Des contrôles sanitaires par un vétérinaire agréé et référent sont incontournables avant la porte ouverte du 1^{er} mars. Ces contrôles réguliers consistent à vérifier l'état de santé de ces carpes Koï et, me permettre ce certificat de vente (garantie pour aucun virus, maladie, soucis de qualité d'eau ou alimentaire). En conclusion, ces contrôles existent pour que je puisse tout simplement présenter un poisson aux normes sanitaires obligatoires.



Une question s'il vous plaît Jérémie, mais, pourquoi le Japon ?

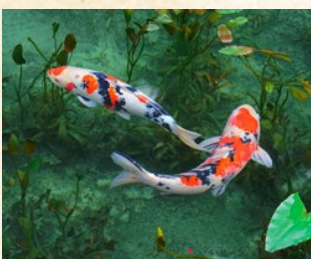
Le Japon est devenu depuis des siècles incontournable. L'expérience, dans ces fermes aux « mille étangs » en cascades est aujourd'hui la référence mondiale suprême.

D'autres fermes existent ailleurs mais ne peuvent pas égaler ce savoir-faire Japonais. Je retrouve quelques fois certains passionnés désemparés d'avoir tenté tel bassin, tel filtrage, telle alimentation mais surtout un achat sans garantie ni expérience réelle du fournisseur.

(rappel) La Carpe Koï n'est pas une « appellation contrôlée ». Attention !...

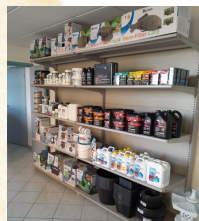
La vente :

Premier arrivé ... (anecdote 2024 ! un acheteur était présent dès 5 heures du matin ce 1^{er} mars, il voulait être le Premier !!!)

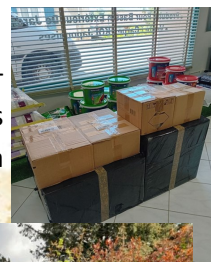


Et après la vente ...

Je vis de cette passion, c'est une réelle satisfaction personnelle. Néanmoins je n'arrête pas mon activité seulement après la vente des Carpes Koï !



Donc, après cette vente des carpes, je suis en magasin pour les préparations des commandes internet ou la vente directe. Je me déplace à la demande pour des conseils concernant les poissons et la qualité de l'eau des bassins. Et, je propose également la conception et la création des bassins.



Exemple de réalisations



Mais pourquoi et seulement la Carpe Koï ...

Pêcheur depuis toujours sur étangs, j'ai commencé par un premier bassin avec des poissons d'ornements puis très vite avec des Carpes Koï européennes. Mais je me suis aussi, très vite, rendu compte que la qualité des poissons ne pouvait être que pour celles du Japon !

Les bassins représentent tout d'abord une plénitude. Cela devient un endroit de calme, de repos et, de concentration. Certains Clients recherchent une création fleurie et végétalisée mais la tendance se porte très nettement pour un bassin exempt de toute végétation. Une eau bien évidemment cristalline et seuls les poissons deviennent la richesse de ce lieu.

Les couleurs de ces poissons sont extraordinaires et n'existent que pour ces poissons-là. Leur croissance est aussi unique par la rapidité et grandeur. Les Carpes Koï recherchent un certain contact sympathique que je traduis par de l'attachement.

Et, chut... je vais vous donner une petite info :

La Carpe Koï unicolore est attirée par son propriétaire (son soigneur). Par mimétisme cette Carpe Koï va rassurer, montrer, et permettre à elle seule, ce rapprochement de toutes vos autres Carpes Koï pour votre plus grande satisfaction. Je vous aurai prévenu, **émotion garantie.**

Mais quelle est la plus belle ?

Là encore, ne le répétez pas ... ce sera celle que vous choisirez !





Meilleurs Voeux

2025